

(Le billet du directeur...)

Les dernières journées d'étude de l'Abes en mai ont montré que notre rôle a changé. Les données que nous produisons avec et pour les bibliothèques ont prouvé leur utilité en dehors de ce secteur. Notre mission est désormais de connecter ces données à tout l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le rendre plus efficace. Des projets concrets comme le registre RNeST¹ des structures de recherche, qui s'inscrit dans la feuille de route ministérielle sur les identifiants uniques et la circulation des données, entrera dans une phase opérationnelle en 2026. Ce sont des évolutions qui, derrière l'apparence technique du vocabulaire employé, posent une vaste question stratégique : pour qui et avec qui travaillons-nous ?

Pour répondre à des questions de cet ordre, le Conseil d'administration de l'Abes a créé un Comité d'Orientation Stratégique (COS). Son but est simple : éclairer nos choix futurs, au-delà de la gestion du quotidien. Sa composition a été pensée pour cela. Elle rassemble des experts de nos réseaux documentaires et des profils plus extérieurs : pilotage de la recherche (ANR), systèmes d'information, grands partenaires (Inist-CNRS, Amue). Ce mélange des points de vue illustre le souhait de l'Abes d'intégrer la vision de tous nos interlocuteurs pour construire la nôtre.

Ce n'est donc pas un hasard si le premier sujet confié au COS, jugé prioritaire pour 2026, est celui de « nos réseaux et de la participation des établissements à l'Abes ». La question est devenue centrale. En 30 ans, l'Abes a beaucoup grandi, bien au-delà du cadre initial fixé par le décret de 1994. Nous travaillons aujourd'hui

pour des bibliothèques d'autres ministères (Culture, Armées, Finances, etc.), des réseaux étrangers et des acteurs privés, ainsi qu'avec et pour des partenaires qui, au sein de l'ESR, ne relèvent pas du secteur documentaire à proprement parler, mais par exemple des directions de la Recherche ou du pilotage. Pourtant, nos modes de gouvernance n'ont pas toujours suivi cette évolution.



Le travail du COS sera donc de réfléchir à un cadre qui nous permettra d'analyser nos services, de définir nos publics et leurs attentes. À partir de cette instruction, il aidera le Conseil d'administration à décider comment nos partenaires peuvent être mieux associés à notre stratégie. Faut-il modifier notre système de conventionnement et proposer un véritable système d'adhésion ? Des

contrats de service différents ? Une représentation plus directe dans nos instances ? Toutes ces questions doivent être posées.

Cette réflexion est d'autant plus importante qu'elle prépare le rapprochement annoncé de l'Abes avec le Cines et l'Amue. La création d'un opérateur unifié est une chance pour offrir des services plus clairs et plus forts. Mais ce projet ne réussira que si nous savons précisément avec qui et pour qui nous travaillons. Le chantier ouvert par le COS n'est donc pas une simple introspection. C'est une base stratégique indispensable pour construire la future entité et proposer demain à l'ESR et à l'ensemble de nos partenaires un service public de la métadonnée efficace.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes

[1] Consulter : <https://zenodo.org/records/15704004>